



## AGRESSION GRATUITE AU QD

Le vendredi 3 mai 2024, vers 18h20, lors du retour d'une personne détenue au Quartier Disciplinaire, l'un de nos collègues a été sauvagement agressé.

Alors qu'un incendie avait éclaté dans la cellule d'un détenu voisin, notre officier a rapidement évacué le détenu pour sa sécurité, le conduisant en promenade afin d'éviter qu'il n'inhale de la fumée.

Une fois la situation sous contrôle, l'ordre a été donné de reconduire le détenu en cellule. Malheureusement, sa lenteur a retardé le processus. Malgré les demandes pressantes de notre officier, le détenu refusait de coopérer, prolongeant ainsi le mouvement.

Cependant, à son arrivée au sas de sa cellule, le détenu a violemment agressé notre officier, le frappant sans préavis à deux reprises au visage.

Face à cette brutalité, nos agents sont intervenus promptement pour maîtriser l'agresseur. L'équipe Quartier Disciplinaire et ELSP a su faire preuve de professionnalisme et d'efficacité.

Après avoir repris le contrôle de la situation, le détenu a continué ses provocations en crachant sur nos collègues et en proférant des menaces de mort, annonçant son intention de semer le chaos chaque jour.

Notre collègue agressé a dû être transporté à l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires, avec une incapacité totale de travail de **3 jours** délivrée.

**La CGT Pénitentiaire** tient à saluer le sérieux et le professionnalisme de tous les collègues présents lors de cet incident. Nous rendons hommage à l'officier agressé

qui, malgré ses blessures, est resté aux côtés de son équipe jusqu'à la fin de l'intervention.

Nous remercions également la direction pour son soutien et sa prise en charge de l'état de santé de notre collègue.

**La CGT Pénitentiaire** reste disponible pour accompagner les démarches nécessaires et exige des sanctions exemplaires, à la fois disciplinaires et pénales, à l'encontre de l'agresseur.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à nos collègues blessés et touchés par cette agression odieuse.

Arles, le 04 mai 2024

Pour le bureau C.G.T pénitentiaire